

Le partenariat entre la FRCI et Dekra prolongé

mardi, 13 juillet 2021

Partenaires depuis 3 ans, Dekra Industrial et la FRCI viennent d'étendre le contrat initial qui les lie pour les prestations de contrôles techniques des ateliers des réseaux adhérents afin de répondre aux enjeux liés aux nouveaux besoins de mobilité durable.



Dekra, ce n'est pas que du contrôle technique de véhicules. Ce sont aussi des contrôles des installations électriques, de levage, de gaz, d'équipement sous pression, de portes et portails, en passant par des vérifications en matière d'aération/ventilation ou des mesures d'empoussièrement dans les ateliers. En l'occurrence, c'est la filiale Dekra Industrial qui se charge de ces prestations et depuis 3 ans, l'entité est partenaire de la Fédération des réseaux de carrossiers indépendants (FRCI).

Le partenariat vient d'ailleurs tout juste d'être étendu à 3 années supplémentaires et court désormais jusqu'au 31 décembre 2023. Dekra Industrial assurera aussi la sensibilisation à la sécurité des biens et des personnes et fournira un accompagnement pour le document unique des carrossiers de la fédération. Les prestations seront adaptées à chaque adhérent, et Dekra accompagnera leurs objectifs au-delà des exigences réglementaires.

Un accompagnement pour les bornes de recharges VE

En outre, Dekra Industrial étant spécialisé dans les installations de recharge pour véhicules électriques (IRVE) a repensé son accompagnement des carrossiers en la matière afin de s'adapter à leurs besoins.

D'autant que le parc de véhicules électriques et hybrides ne fait que croître et commence à prendre du poids dans les entrées-atelier des réparateurs adhérents de la FRCI.

« La hausse des besoins et de production de Véhicules Electriques (VE/VH) n'a pas fini de bouleverser les mobilités traditionnelles. La FRCI et ses membres sont conscients des défis de taille amenés par la mobilité verte, explique Patrick Cléris, président de la FRCI. C'est pourquoi nous devons réadapter nos services de proximité afin de s'adapter aux VE/VH en apportant des services complémentaires autour de la sécurité des personnes et du matériel utilisé ».

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite